

Plan recherche

L'INSPE de l'académie de Versailles s'appuie sur **un large réseau de formateurs** rattachés à de **nombreux laboratoires spécialistes des questions d'éducation et de formation**. La recherche est un élément **déterminant** pour appréhender l'évolution des **contextes** de scolarisation, identifier et valoriser des **processus**, des **méthodes** et des **dispositifs** favorables aux **apprentissages**, appréhender l'évolution des **professionnalités** scolaires et éducatives, interroger les **ressources** comme les **tensions** contemporaines avec lesquelles les institutions éducatives et les professionnels doivent composer. La recherche est un **maillon essentiel** de construction des **contenus de formation**, non pas seulement pour répondre aux contraintes d'aujourd'hui, mais pour appréhender aussi les **enjeux** de l'école et des institutions éducatives pour **demain**.

Aussi, l'INSPE de l'académie de Versailles s'appuie sur **un plan Recherche** pour soutenir ces activités scientifiques qui visent à :

- **renforcer** la capacité des formateurs et des formatrices à déployer **des activités scientifiques** de premier plan ;
- **favoriser** les dynamiques **collaboratives** au sein des laboratoires adossés aux établissements partenaires de l'INSPE ;
- **valoriser** les dynamiques scientifiques engagées sur le **territoire** de l'Académie de Versailles autour des questions d'éducation et de formation ;
- **faciliter** l'accès à des **ressources** indispensables au développement de l'activité scientifique ;

Pour se faire, le plan recherche s'appuie sur **5 volets** de développement :

- **Volet 1 : Appui à la mobilité scientifique des formateurs :**
Les personnels rattachés à l'INSPE peuvent faire une demande de mobilité dans le cadre de leur participation à des activités scientifiques de valorisation des recherches (colloques, journées d'études...). Ces financements sont conditionnés à la présentation et la valorisation de travaux en cours, et n'ont pas vocation à financer de simples participations à des manifestations scientifiques. La prise en charge est complémentaire de celle assurée par les laboratoires (*Cf document demande OM Recherche*).
- **Volet 2 : Appui à l'organisation des manifestations scientifiques :**
L'ensemble des partenaires de l'INSPE a vocation à participer à cet appel permanent organisé en deux vagues. Il s'agit de contribuer au financement lié à l'organisation de manifestations scientifiques de type journées d'études, colloques à vocation nationale ou internationale, etc... Les séminaires

scientifiques n'ont pas vocation à être financés par cette voie. (Cf document demande AO Manifestations scientifiques 2022).

- **Volet 3 : Appui à la publication en France et à l'international :**

Les activités de publication de premier plan nécessitent aujourd'hui un appui financier. Les publications collectives impliquant des chercheurs de plusieurs laboratoires en lien avec l'INSPE seront favorisées. Ces aides à la publication peuvent être de plusieurs ordres : aide à la traduction, aide à la publication d'ouvrages collectifs ou de monographie.

- **Volet 4 : Appui aux projets de recherche :**

Un appel spécifique visant à participer au financement de projets de recherche en cours de développement ou à la réponse à des appels à projets de rang nationaux ou internationaux sera proposé prochainement. Il s'agit de financer des formats de travail susceptible de faciliter la finalisation de réponse à des AO (workshop, symposium etc...), ou de contribuer à des financements de projets ad hoc. Si l'INSPE n'a pas vocation à financer intégralement des projets de recherche, elle vise en revanche à contribuer aux dynamiques déployées par les collègues pour être en capacité à répondre à des appels à projets de recherche.

- **Volet 5 : Appui à la diffusion et à la valorisation scientifique**

Un travail de diffusion et de valorisation de l'actualité scientifique des chercheurs et des laboratoires est d'ores et déjà engagé. Il s'agit de recenser les publications et les événements organisés, et de travailler plus largement à les rendre accessibles à nos étudiants et aux terrains de l'Académie de Versailles. Un travail de diffusion sur de nouveaux supports et de nouveaux formats (pastilles vidéo, lien Canopé...) est engagé et visera à valoriser ces ressources sur les réseaux sociaux en particulier.

L'ensemble des documents à renseigner sont disponibles sur le site de l'INSPE.

Contacts : soulayman.abdoul-vagabou@cyu.fr

benjamin.moignard@cyu.fr